Direction du contrôle des mandats

Vous trouverez probablement réponse aux questions que vous vous posez sur le site Web :
https://www.wallonie.be
ou contactez :

Direction du contrôle des mandats

Téléphone : 081 32 11 50

declaration.mandats@spw.wallonie.be

➔

Service public de Wallonie
Direction du contrôle des mandats

Avenue du Gouverneur Bovesse, 103-106, 4e étage
5100 NAMUR (Jambes)

Déclaration de mandats, de fonctions et de rémunération
Mandataire originaire
Année de déclaration 2026
(mandats/fonctions exercés en 2025)

Public

Ce formulaire s'adresse aux assujettis à l'obligation de déclaration de mandats, de fonctions et de rémunération auprès de la Direction du contrôle des mandats en vertu de la réglementation précisée ci-dessous.
En ce qui concerne les titulaires d'un mandat originaire qui sont également parlementaires, l'organe de contrôle est l'instance désignée à cette fin par l'Assemblée parlementaire dans laquelle ils exercent leur mandat.
La déclaration ne doit dès lors pas être transmise à la Direction du contrôle des mandats. Il convient, dans ce cas, de se renseigner auprès de son Assemblée parlementaire pour connaître les modalités prévues.

Réglementation

Le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, la loi organique des centres publics d'action sociale du 8 juillet 1976, les décrets du 12 février 2004 relatifs au statut de l'administrateur public et aux commissaires du Gouvernement et les décrets du 12 février 2004 relatifs au statut de l'administrateur public et aux commissaires du Gouvernement pour et hors les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution.

Protection de la vie privée

- Conformément à la réglementation en matière de protection des données, au Code de la démocratie locale et de la décentralisation, à la loi organique des centre publics d'action sociale du 8 juillet 1976 et aux décrets du 12 février 2004, les informations personnelles communiquées ne seront utilisées par la Direction du contrôle des mandats, qu'en vue de permettre le contrôle du respect des règles de rémunération et des plafonds de rémunération, ainsi que pour assurer une publication annuelle au Moniteur belge et sur le site internet de la Région d'un cadastre des mandats, des fonctions et des rémunérations tels qu'ils seront mentionnés par les assujettis dans leur formulaire de déclaration.

- Les données sont accessibles aux agents habilités de la Direction du contrôle des mandats, aux autorités et organismes légalement habilités à les recevoir ainsi qu'aux destinataires prévus par les dispositions légales applicables en matière de publicité des mandats.

- Le personnel de la Direction est tenu au secret professionnel conformément à l'article 352 du Code pénal. Il ne peut diffuser des informations relatives à l'exercice de sa mission que dans le respect des règles de publicité prévues par les législations susmentionnées.

- La Direction du contrôle des mandats dispose d'un accès aux informations du Registre national que sont les noms et prénoms du déclarant, le sexe, la résidence principale et ses modifications et la date du décès. Elle dispose du droit d'utiliser le numéro de Registre national dans le cadre de la gestion des déclarations de mandats et du contrôle de celles-ci.

- Les données collectées dans le présent formulaire sont comparées avec le contenu du registre institutionnel wallon, des rapports de rémunération transmis par les institutions, du Moniteur belge et de la liste de mandats, fonctions et professions publiée annuellement par la Cour des comptes.

- Les données sont conservées 6 ans après la réception de votre déclaration.

- Les données ne font l'objet d'aucun transfert vers un pays situé en dehors de l'Union européenne.
- Le traitement des données ne fait pas l'objet d'une prise de décision automatisée.
- Le responsable du traitement est le Service public de Wallonie (SPW).
- Vous pouvez exercer vos droits via la page : https://www.wallonie.be/fr/demarches/obtenir-mes-donnees-caractere-personnel-uniquement-spw.
- Vous disposez du droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel communiquées, leur rectification ainsi que la limitation de leur traitement dans les cas prévus à l'article 18 du RGPD.
- Vous ne pouvez en revanche pas solliciter l'effacement de ces données, dans la mesure où le traitement réalisé est nécessaire pour respecter les obligations légales de publication et de contrôle auxquelles le responsable du traitement est soumis.
- Le Délégué à la protection des données du Service public de Wallonie est Monsieur Xavier TIMPERMAN, dpo@spw.wallonie.be.
- Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données, rue de la Presse 35, 1000 Bruxelles – contact@apd-gba.be.

Avertissement préalable

- Un cadastre des mandats, fonctions et rémunérations afférents à l'année 2025 et déclarés en 2026 sera publié au plus tard le 31 décembre 2026 au Moniteur belge et sur le site internet de la Région.

- **Attention :** les indications relatives à vos mandats, fonctions et rémunérations seront publiées telles que vous les avez renseignées dans votre formulaire de déclaration. Soyez donc particulièrement vigilant quant aux données que vous y mentionnez. Vérifiez notamment que vous avez bien renseigné l'ensemble de vos mandats, fonctions et rémunérations à déclarer et que les dénominations de vos mandats et fonctions ainsi que les chiffres de vos rémunérations sont exacts.

 Les montants des rémunérations et avantages en nature liés aux mandats, fonctions dirigeantes ou professions exercés dans la sphère privée ne seront pas publiés. Il sera fait mention du caractère rémunéré ou non et de l'octroi ou non d'avantages en nature.

- Lorsque vous n'avez pas perçu de rémunération ni d'avantages en nature, veuillez indiquer un « zéro » dans les champs concernés ou cocher la case « non » lorsque cela est demandé.

- Les fiches fiscales permettant le contrôle des déclarations par l'organe de contrôle doivent être jointes à votre déclaration. Ce dernier conserve les déclarations qui lui sont remises et les fiches fiscales qui y sont jointes pendant une période de six ans. À l'issue de ce délai, il veille à leur destruction.

- La personne concernée qui n'a pas déposé de déclaration ou a établi sciemment une fausse déclaration est passible selon le cas, d'une déchéance de mandats et d'une inéligibilité, d'une révocation de mandats et d'une interdiction temporaire d'être titulaire d'un mandat.

1. Coordonnées du mandataire

Il est impératif que le volet « Coordonnées du mandataire » mentionne :

- Votre nom ;
- Votre prénom ;
- Votre adresse ;
- Votre numéro de registre national.

La mention d'une adresse courriel et d'un numéro de téléphone est vivement recommandée.

1.1. Identification

☐ M.
☐ Mme

Nom

Prénom

Numéro de registre national

. – . . .

Téléphone privé

Téléphone bureau

GSM

Courriel

1.2. Adresse

Adresse

Numéro

Boîte

Code postal

Localité

Pays

1.3. Année de l'exercice

Année pendant laquelle les mandats et fonctions ont été exercés

2025

2. Mandat originaire

1. **Institution où le mandat est exercé** :

Intitulé du mandat :

Rémunérations/Jetons de présence *(Montant annuel brut, mentionnez 0 à défaut)* : ,

Avantages en nature *(Montant annuel brut, mentionnez 0 à défaut)* : ,

2. **Institution où le mandat est exercé** :

Intitulé du mandat :

Rémunérations/Jetons de présence *(Montant annuel brut, mentionnez 0 à défaut)* : ,

Avantages en nature *(Montant annuel brut, mentionnez 0 à défaut)* : ,

3. **Institution où le mandat est exercé** :

Intitulé du mandat :

Rémunérations/Jetons de présence *(Montant annuel brut, mentionnez 0 à défaut)* : ,

Avantages en nature *(Montant annuel brut, mentionnez 0 à défaut)* : ,

2.1. Mandats dérivés

1. **Institution où le mandat est exercé** :

Intitulé du mandat et organe où il est exercé *(ex : membre de l'AG, administrateur du CA…)* :

Institution qui a désigné le mandataire *(ex : commune de …, CPAS de …, intercommunale X …)* :

Rémunérations/Jetons de présence *(Montant annuel brut, mentionnez 0 à défaut)* : ,

Avantages en nature *(Montant annuel brut, mentionnez 0 à défaut)* : ,

2. **Institution où le mandat est exercé** :

Intitulé du mandat et organe où il est exercé *(ex : membre de l'AG, administrateur du CA…)* :

Institution qui a désigné le mandataire *(ex : commune de …, CPAS de …, intercommunale X …)* :

Rémunérations/Jetons de présence *(Montant annuel brut, mentionnez 0 à défaut)* : ,

Avantages en nature *(Montant annuel brut, mentionnez 0 à défaut)* : ,

3. **Institution où le mandat est exercé** :

Intitulé du mandat et organe où il est exercé *(ex : membre de l'AG, administrateur du CA…)* :

Institution qui a désigné le mandataire *(ex : commune de …, CPAS de …, intercommunale X …)* :

Rémunérations/Jetons de présence *(Montant annuel brut, mentionnez 0 à défaut)* : ,

Avantages en nature *(Montant annuel brut, mentionnez 0 à défaut)* : ,

4. **Institution où le mandat est exercé** :

Intitulé du mandat et organe où il est exercé *(ex : membre de l'AG, administrateur du CA…)* :

Institution qui a désigné le mandataire *(ex : commune de …, CPAS de …, intercommunale X …)* :

Rémunérations/Jetons de présence *(Montant annuel brut, mentionnez 0 à défaut)* : ,

Avantages en nature *(Montant annuel brut, mentionnez 0 à défaut)* : ,

2.2. Mandats, fonctions et charges publics d'ordre politique

1. **Institution où le mandat est exercé** :

Intitulé du mandat et organe où il est exercé *(ex : membre de l'AG, administrateur du CA…)* :

Institution qui a désigné le mandataire *(ex : Gouvernement wallon, Union européenne, parlement fédéral…)* :

Rémunérations/Jetons de présence *(Montant annuel brut, mentionnez 0 à défaut)* : ,

Avantages en nature *(Montant annuel brut, mentionnez 0 à défaut)* : ,

2. **Institution où le mandat est exercé** :

Intitulé du mandat et organe où il est exercé *(ex : membre de l'AG, administrateur du CA…)* :

Institution qui a désigné le mandataire *(ex : Gouvernement wallon, Union européenne, parlement fédéral…)* :

Rémunérations/Jetons de présence *(Montant annuel brut, mentionnez 0 à défaut)* : ,

Avantages en nature *(Montant annuel brut, mentionnez 0 à défaut)* : ,

3. **Institution où le mandat est exercé** :

Intitulé du mandat et organe où il est exercé *(ex : membre de l'AG, administrateur du CA…)* :

Institution qui a désigné le mandataire *(ex : Gouvernement wallon, Union européenne, parlement fédéral…)* :

Rémunérations/Jetons de présence *(Montant annuel brut, mentionnez 0 à défaut)* : ,

Avantages en nature *(Montant annuel brut, mentionnez 0 à défaut)* : ,

4. **Institution où le mandat est exercé** :

Intitulé du mandat et organe où il est exercé *(ex : membre de l'AG, administrateur du CA…)* :

Institution qui a désigné le mandataire *(ex : Gouvernement wallon, Union européenne, parlement fédéral…)* :

Rémunérations/Jetons de présence *(Montant annuel brut, mentionnez 0 à défaut)* : ,

Avantages en nature *(Montant annuel brut, mentionnez 0 à défaut)* : ,

2.3. Fonction dirigeante locale

1. **Institution où la fonction est exercée** :

Intitulé de la fonction :

Rémunérations/Jetons de présence *(Montant annuel brut, mentionnez 0 à défaut)* : ,

Avantages en nature *(Montant annuel brut, mentionnez 0 à défaut)* : ,

2. **Institution où la fonction est exercée** :

Intitulé de la fonction :

Rémunérations/Jetons de présence *(Montant annuel brut, mentionnez 0 à défaut)* : ,

Avantages en nature *(Montant annuel brut, mentionnez 0 à défaut)* : ,

3. **Institution où la fonction est exercée** :

Intitulé de la fonction :

Rémunérations/Jetons de présence *(Montant annuel brut, mentionnez 0 à défaut)* : ,

Avantages en nature *(Montant annuel brut, mentionnez 0 à défaut)* : ,

2.4. Gestionnaire

1. **Institution où la fonction est exercée** :

 Intitulé de la fonction :

 Rémunérations/Jetons de présence *(Montant annuel brut, mentionnez 0 à défaut)* : ,

 Avantages en nature *(Montant annuel brut, mentionnez 0 à défaut)* : ,

2. **Institution où la fonction est exercée** :

 Intitulé de la fonction :

 Rémunérations/Jetons de présence *(Montant annuel brut, mentionnez 0 à défaut)* : ,

 Avantages en nature *(Montant annuel brut, mentionnez 0 à défaut)* : ,

3. **Institution où la fonction est exercée** :

 Intitulé de la fonction :

 Rémunérations/Jetons de présence *(Montant annuel brut, mentionnez 0 à défaut)* : ,

 Avantages en nature *(Montant annuel brut, mentionnez 0 à défaut)* : ,

2.5. Mandats, fonctions dirigeantes ou professions

1. **Institution/organe où la profession/le mandat/la fonction est exercé(e)** :

 Intitulé de la profession/du mandat/de la fonction :

 Rémunérations/Jetons de présence *(Mentionnez « Non » à défaut)* : ☐ Oui ☐ Non

 Avantages en nature *(Mentionnez « Non » à défaut)* : ☐ Oui ☐ Non

2. **Institution/organe où la profession/le mandat/la fonction est exercé(e)** :

 Intitulé de la profession/du mandat/de la fonction :

 Rémunérations/Jetons de présence *(Mentionnez « Non » à défaut)* : ☐ Oui ☐ Non

 Avantages en nature *(Mentionnez « Non » à défaut)* : ☐ Oui ☐ Non

3. **Institution/organe où la profession/le mandat/la fonction est exercé(e)** :

 Intitulé de la profession/du mandat/de la fonction :

 Rémunérations/Jetons de présence *(Mentionnez « Non » à défaut)* : ☐ Oui ☐ Non

 Avantages en nature *(Mentionnez « Non » à défaut)* : ☐ Oui ☐ Non

4. **Institution/organe où la profession/le mandat/la fonction est exercé(e)** :

 Intitulé de la profession/du mandat/de la fonction :

 Rémunérations/Jetons de présence *(Mentionnez « Non » à défaut)* : ☐ Oui ☐ Non

 Avantages en nature *(Mentionnez « Non » à défaut)* : ☐ Oui ☐ Non

5. **Institution/organe où la profession/le mandat/la fonction est exercé(e)** :

 Intitulé de la profession/du mandat/de la fonction :

 Rémunérations/Jetons de présence *(Mentionnez « Non » à défaut)* : ☐ Oui ☐ Non

 Avantages en nature *(Mentionnez « Non » à défaut)* : ☐ Oui ☐ Non

⚠ Les titulaires d'un mandat originaire exécutif, s'ils sont titulaires de mandats privés rémunérés, doivent remplir un deuxième formulaire de déclaration qui contient l'indication des rémunérations liées à ces mandats privés. Ce formulaire est disponible sur le site https://www.wallonie.be et doit être remis à l'organe de contrôle sous enveloppe scellée.

Sur l'enveloppe scellée doivent figurer les nom, prénom, adresse et la mention « mandats privés.

Le formulaire peut également être transmis par envoi recommandé avec accusé de réception. Dans ce cas, il convient de glisser ce pli dans une autre enveloppe de plus grand format, de sorte que l'agent de la direction puisse trouver l'enveloppe contenant votre formulaire sans risquer de l'ouvrir.

Ce volet de la déclaration est conservé sous pli fermé par l'organe de contrôle.

Seul un juge d'instruction est habilité à le consulter, dans le cadre d'une instruction pénale menée à l'encontre de cette personne.

3. Liste des documents à joindre

Fiche(s) fiscale(s) :

☐ Fiche fiscale 1
☐ Fiche fiscale 2
☐ Fiche fiscale 3
☐ Fiche fiscale 4
☐ Fiche fiscale 5
☐ Fiche fiscale 6
☐ Fiche fiscale 7
☐ Fiche fiscale 8
☐ Fiche fiscale 9
☐ Fiche fiscale 10
☐ Fiche fiscale 11
☐ Fiche fiscale 12
☐ Fiche fiscale 13
☐ Fiche fiscale 14
☐ Fiche fiscale 15
☐ Fiche fiscale 16
☐ Fiche fiscale 17
☐ Fiche fiscale 18
☐ Fiche fiscale 19
☐ Fiche fiscale 20

Nombre **TOTAL** de documents joints

4. Déclaration sur l'honneur et signature

Je soussigné :

Nom

Prénom

Déclare sur l'honneur que cette déclaration est exacte et sincère.

Lieu

Signature

Date

/ /